

Séance du jeudi 28 mars 2019

Date de la convocation: 19/03/2019

Membres en exercice : *L'an deux mille dix-neuf et le vingt-huit mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de André CAZÈRES,*
12

Présents : 11 **Présents :** André CAZÈRES, Joseph FROMIGUE, Brigitte CAPOU, Pierre CAPOU, Christian COUMET, Alain LARROUDÉ, Catherine LISSARRAGUE, Xavier MACIAS, Jean-Baptiste RAMON, Marianne SARTHOU, Françoise TREY

Votants : 11

Représentés :

Excusés :

Absents : Jean-Philippe CASTAIGNÈDE

Secrétaire de séance : Marianne SARTHOU

2019_029 - Objet : Marchés de mise en sécurité et d'accessibilité du commerce " le Refuge " à Cauterets : avenant n°1 au marché de travaux

Le Président rappelle que par délibération en date du 4 décembre 2018, le Conseil Syndical a décidé **de retenir** pour les travaux de mise en sécurité et d'accessibilité du commerce « Le refuge » à Cauterets l'offre des sociétés :

- Vignes et Fils Lot 1 pour un montant de **16 113,82 HT** pour effectuer les travaux de démolition, gros oeuvre
- Energy Menuiseries Lot 2 pour un montant de **16 326.00 HT** pour effectuer les travaux de menuiseries aluminium
- JB Services Lot 3 pour un montant de **9 882.48 HT** pour effectuer les travaux de cloisons sèches, isolation
- Begaries Lot 8 pour un montant de **8783.00 HT** pour effectuer les travaux de plomberie, sanitaire

Le marché a été notifié le 16 janvier 2018 et les travaux sont actuellement en cours.

1. Une prestation est à ajouter au marché N°1 pour l'entreprise Vignes et fils en cours d'exécution pour un total de 2730.07 HT (+16.95 %):

Fourniture et pose de bardage bois en clin = 2730.07 HT

Dont 854.21 à TVA 10 %

1875.86 à TVA 20%

Suite à la démolition et au travail de préparation de l'entreprise de peinture au niveau du bardage bois existant, il s'est avéré qu'une partie du bardage ne pouvait pas être conservé et que nous devons procéder à son remplacement. L'ouverture du commerce étant toute proche, il apparaît judicieux de faire appel à l'entreprise Vignes et fils déjà présente sur le chantier et en capacité de nous proposer la prestation.

Le montant du marché correspondant est ainsi ramené de 16113.82 HT à 18843.89 HT. Pour un **montant total 22527.24 TTC** (TVA : 3683.35)

2. Une prestation est à ajouter au marché N°2 pour l'entreprise Energy Menuiseries en cours

RF
Taxes
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 17/04/2019
065-256501321-20190328-2019_029-DE

d'exécution pour un total de 1356.00 HT (+ 8.3 %) :

Fourniture et pose d'une porte coupe feu ½ H = 1356,00 HT
(TVA 20%)

Suite à une préconisation du Bureau de Contrôle Technique SOCOTEC, il s'est avéré nécessaire de procéder au remplacement de la porte existante par une porte CF ½ H .

Le montant du marché correspondant est ainsi ramené de 16326.00 HT à 17682.00 HT . Pour un montant total de 21218.40 TTC (TVA 3536.40)

3. Une prestation est à ajouter au marché N°3 pour l'entreprise JB Services en cours d'exécution pour un total de 699.94 HT (+ 7.08 %) :

- Fourniture et pose d'un bloc porte coupe-feu ½ H et accessoires en plus value = 835.36 HT (TVA 20 %)
- Plafond CF de la cuisine passé en ½ H au lieu de 1 H en moins value = 135.42 HT

Suite à la modification de la préconisation du Bureau de Contrôle Technique SOCOTEC, il est nécessaire de faire procéder à ces deux modifications

Le montant du marché correspondant est ainsi ramené de 9882.48 HT à 10582.42 HT. Pour un montant total de 12698.91 TTC (TVA 2116.49)

4. Une prestation est à ajouter au marché N°8 pour l'entreprise Begaries en cours d'exécution pour un total de 550 HT (+ 6.26 %)

- Repérage et réparation de fuites d'eau = 550 HT

Après une longue période d'inoccupation, il a été constaté de nombreuses fuites lors de la remise en eau du réseau.

Le montant du marché correspondant est ainsi ramené de 8783.00 HT à 9333.00 HT. Pour un montant total de 11199.60 TTC (TVA 1866.60)

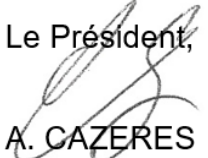
Sur proposition du Président, le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

DECIDE

- **DE VALIDER** les avenants pour travaux supplémentaires au marché conclu avec les entreprises :
 - Avenant N°1 VIGNES et Fils pour les travaux de démolition, gros oeuvre ramenant le marché de 16113.82 HT à 18843.89HT
 - Avenant N°1 Energy menuiserie pour les travaux de menuiseries aluminium ramenant le marché de 16113.82 HT à 18843.89 HT
 - Avenant N°1 JB Services pour les travaux de cloisons sèches, isolation ramenant le marché de 9882.48 HT à 10582.42 HT
 - Avenant N°1 Begaries pour les travaux de plomberie, sanitaire ramenant le marché de 8783.00 HT à 9333.00 HT
- **D'AUTORISER** le Président à signer les avenants correspondant et tout acte utile à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre sont les signatures.

RF Tarbes
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 17/04/2019 065-256501321-20190328-2019_029-DE

Le Président,

A. CAZERES

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ____ / ____ / 20____
et publié ou notifié
le ____ / ____ / 20____

RF
Tarbes

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 17/04/2019
065-256501321-20190328-2019_029-DE